

RAPPORT MORAL 2018/2019 et 2019/2020

Mesdames, Messieurs,

Cette Assemblée Générale est particulière pour plusieurs raisons. La crise de la Covid 19 a déjà repoussé une première fois celle prévue à Solan en octobre 2020. Pour la seconde convocation au cinéma Casino à Joeuf, elle a dû être reportée pour la première fois depuis de nombreuses années pour cause de quorum non atteint.

A ce propos, la codirection propose que l'on réduise à 5% (plutôt que 10 actuellement) le nombre d'adhérents présents à l'Assemblée Générale pour que le quorum soit plus facile à obtenir. Il me semble que ce serait une erreur car le centre social Ville Plurielle se doit d'avoir une Assemblée Générale suffisamment représentative, même si pour réussir à avoir le quorum, il faut interpeller les adhérents, rôle dédié aux salariés du centre social Ville Plurielle, mais chaque adhérent doit se sentir investi car faire partie d'une association c'est faire partie d'un espace démocratique.

Assemblée Générale particulière également car pour la première fois nous allons vous demander de vous prononcer sur deux exercices.

Dès novembre 2018, le gouvernement présentait sa feuille de route qu'il a intitulé : « Une ambition nouvelle au service de la vie associative pour une société de l'engagement ». Le texte précise : « Cette feuille de route vise à la fois à sceller un pacte de confiance fort entre les associations, les pouvoirs publics et les entreprises, et aussi à initier une réflexion de fond sur la philanthropie à la française dans une société où l'engagement doit être l'affaire de tous ».

On voit apparaître les deux mots clés qui illustrent bien les orientations gouvernementales en matière d'« ambition associative » : « les entreprises » et la « philanthropie à la française ».

Cet extrait d'un tract de laFerc CGT, Ferc(Fédération de l'Education, de la recherche et de la Culture)annonçant la volonté du gouvernement de réduire ses dépenses au soutien de la vie associative et de demander aux entreprises de compenser une partie des aides non versées par l'Etat au monde associatif.

- Après le démantèlement des services publics commencé depuis plusieurs décennies, démantèlement qui continue, fermeture de commissariat, de centre du trésor public et j'en passe.
- Après l'éloignement des lieux de décisions politiques, avec la refonte des Régions. La réduction du nombre de Régions qui devait permettre des économies. On s'aperçoit que les coûts de fonctionnement des Régions sont, à l'inverse des prévisions, en augmentation. L'ancienne Région Lorraine avait un soutien important envers la vie associative avec entre autres une aide à la création d'emplois. La nouvelle Région Grand Est a considérablement diminué cette aide.

Le gouvernement veut réduire les aides qu'il apporte à la vie associative : les Fédérations d'Education Populaire viennent de se voir amputées de plusieurs milliers d'euros. Certaines fédérations sont même à la limite de la cessation d'activité, voire en liquidation.

Jusqu'en 2018, l'Etat s'engageait envers les Fédérations d'Education Populaire sur des conventions pluriannuelles. Depuis 2019, il s'engage sur des conventions annuelles. Ce changement ne permet plus aux fédérations de travailler sereinement, elles n'ont plus de visibilité.

La vie associative en France c'est :

- 1,5 millions d'associations
- 1,8 millions de salarié-es (1,3 millions d'ETP), soit environ 10 % de l'emploi privé en France
- 163 000 associations employeuses
- 110 milliards de budget, 5 % du PIB
- 39 milliards de salaires
- 22 millions de bénévoles

Alors que la demande des citoyennes et des citoyens de peser sur les choix et les décisions politiques de l'Etat et des collectivités (gilets jaunes, lutte pour le climat, lutte contre les discriminations, ...), en soutenant de moins en moins la vie associative, le gouvernement s'attaque à un outil important d'émancipation, de démocratie, et de participation à la vie sociale et néanmoins économique.

Les seules collectivités qui soutiennent encore le mouvement associatif sont, en ce qui nous concerne, le département, la ville de Homécourt, l'OLC et la CAF. En sachant que les dotations de l'Etat vers ces collectivités sont à la baisse depuis plusieurs années, combien de temps vont-elles pouvoir nous soutenir ?

J'en ai fini avec mes digressions sur le contexte général.

La crise sanitaire que nous venons de traverser a bouleversé notre manière de travailler, le Conseil d'Administration a essayé de soutenir au maximum les équipes du centre social Ville Plurielle.

Le choix défendu par mon prédécesseur Jean Luc Dalle Fratte a été de maintenir les salaires nets à l'ensemble du personnel en contrepartie de quelques jours de congés payés.

Je tiens à remercier l'ensemble des employés du centre social Ville Plurielle pour leur engagement pendant cette crise, pour la mise en place des nombreux protocoles sanitaires qu'ils ont dû appliquer.

Leur implication a permis de soutenir les populations les plus fragilisées en maintenant l'aide alimentaire malgré la fermeture de la boutique des solidarités, en répondant à leurs sollicitations diverses.

J'en profite pour remercier Jean Luc Dalle Fratte qui a assumé la Présidence du centre sociale Ville Plurielle pendant quelques années.

Le centre social Ville Plurielle est une association d'éducation populaire qui adhère à quatre mouvements : La fédération Régionale des MJC, la fédération départementale des Francas, le réseau des centre sociaux de Meurthe et Moselle et les LAPE de Lorraine. Ces multiples adhésions prouvent s'il en était besoin de l'importance qu'attache le centre social Ville Plurielle à travailler avec l'ensemble des partenaires associatifs de notre territoire et même au-delà de celui-ci.

Le centre social Ville Plurielle est une véritable entreprise, nos ressources sont essentiellement liées à des prestations que nous réalisons. Ville Plurielle est une entreprise de l'économie sociale et solidaire, certes entreprise associative.

La baisse des finances, ou plutôt les décalages de paiement dont disposent les associations, s'avèrent de plus en plus difficile à maîtriser. A Ville Plurielle, nous avons la chance d'avoir réussi à nous créer une trésorerie qui nous permette de « tenir » environ trois mois, si nous ne percevions aucun argent public.

Ville Plurielle est prestataire de service pour un peu plus de 60 % de son volume budgétaire. A ce titre, nous devons malheureusement répondre à des appels d'offre publics. Lors du dernier appel d'offre, les multi accueils ont failli passer à une société privée qui n'a pas hésité à surévaluer les aides de la CAF pour faire baisser celles de l'OLC. Qu'en aurait-il été si le marché avait été accordé à cette société ?

Pour la saison 2018/2019, Ville Plurielle c'est :

- 102 salarié-es dont 89 femmes,
- 42,8 Equivalents temps plein
- 2 332 430 euros de budget (21% participations des familles, 57,9% prestations (CAF, MSA, OLC, département, villes, CCAS) et 21% de subvention defonctionnement (Etat, CAF, département, ville)
- 822 678 euros de salaires nets
- 62 082 euros de prime d'intéressement
- 14 000 euros de frais de formation
- 407 000 euros de cotisations sur les salaires
- 53 176 euros d'impôts et de versements assimilés
- Un résultat positif de 107571,10 euros, soit environ 4,8 % des recettes
- 740 adhérents
- Plus de 1500 usagers/utilisateurs

Notre trésorière vous présentera plus en détail les finances dans le courant de cette soirée.

Comme j'aime à le dire, le centre Social Ville Plurielle est organisé en trois pôles :

- Le Pôle Petite enfance concerne les enfants de « presque » la naissance jusqu'à trois ans, ce service est dirigé par notre co-directrice Sophie qui a également en charge les ressources humaines dans notre centre social.
- Le Pôle Enfance-Jeunesse s'occupe des jeunes de 6 ans aux jeunes adultes, piloté par Laurent, également co-directeur chargé du suivi centre social et de la gestion financière de Ville Plurielle.
- Le Pôle Famille Social est géré par Cathy

Le rapport d'activité que nous verrons un peu plus tard, détaille ces trois pôles.

Au centre social Ville Plurielle, les usagers sont au centre de toutes nos préoccupations. Ils sont force de propositions, ils peuvent, s'ils le souhaitent, prendre le pouvoir et décider des orientations, des politiques à mener. Le Conseil d'Administration est l'instrument qui permet aux usagers de diriger le Centre Social entre deux Assemblées Générales. Le personnel de Ville Plurielle est le trait d'union entre tous les usagers, ceux utilisant des activités du Centre Social et ceux gérant en leur nom ce dernier.

Ville Plurielle a su, au fil des années, tisser un réseau de partenaires (associations, institutions, collectivités locales, et individus), grâce auquel le travail accompli est un plus pour les populations que nous côtoyons. Sans ce partenariat, sans la participation de tous, Le Centre Social serait dans l'incapacité de répondre aux attentes de la population.

Ville Plurielle croit au fédéralisme, nous avons fait le choix d'être adhérent à 3 fédérations et proche partenaire d'une troisième :

La Fédération Nationale des MJC qui répond à nos activités socioculturelles. Fédération qui n'existe plus au niveau national, mais qui fonctionne encore au niveau départemental et au niveau régional et qui s'organise pour maintenir une représentation nationale.

La Fédération Nationale des Francas historiquement travaille autour des centres de loisirs pour mineurs.

LAPE de Lorraine dont l'objectif est de valoriser les actions parents-enfants.

La Coordination Départementale (dorénavant fédération départementale) des Centres Sociaux œuvre autour de la famille et de la population dans sa globalité.

Notre Conseil d'Administration peut compter jusqu'à vingt membres individuels élus par l'Assemblée Générale. Malheureusement, lors de notre dernier exercice, nous n'étions que 9 membres. A la fin de notre Assemblée Générale, nous allons élire notre prochain Conseil d'Administration, les nouveaux candidats-es sont les bienvenus-es.

Nous souhaitons mettre en place un accompagnement des nouveaux administrateurs afin de leur transmettre l'histoire et les enjeux du Centre Social Ville Plurielle.

Les bénévoles associatifs sont les seuls à ne pas avoir, soit du temps, soit des indemnités pour accomplir leur mission. Le prochain Conseil d'Administration devra réfléchir à la nécessité ou non de mettre en place un financement pour dédommager les jours de congés pris par les bénévoles.

Pour finir, quelques remerciements :

Je remercie nos partenaires financiers que sont le Conseil Départemental, le Conseil Régional.

Je remercie la Mission Locale et Pole Emploi pour leur aide quant au recrutement de personnel.

Merci à la Caisse d'Allocations Familiales pour son soutien et ses conseils. Je ne parle pas du soutien financier, car entre la CAF et nous il n'est pas question d'argent. La Caf impulse les politiques jeunesse et familles sur l'ensemble du département, sans la Caf, je ne suis pas certain que les politiques locales envers la petite enfance, la jeunesse et la famille seraient aussi développées.

Je remercie la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences pour le soutien qu'elle nous apporte pour le périscolaire et les centres de loisirs, pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

Enfin une mention particulière à notre partenaire privilégié qui nous soutient sans retenue depuis plus de quarante ans, aide tant financière que technique ou diplomatique : sans ce partenaire Ville Plurielle serait une petite association. Ce partenaire est bien entendu la Ville de Homécourt.

Un grand merci au personnel militant de ville Plurielle, toujours disponible pour la population, adhérente ou non. Trait d'union permanent entre la population de notre territoire et les politiques de Ville Plurielle. Personnel que je tiens à remercier très chaleureusement.

Pour conclure, je remercie toutes les personnes qui contribuent au rayonnement du Centre Social Ville Plurielle, qu'elles soient individus (professionnel ou bénévoles), associations, institutions ou collectivités. Je vous remercie toutes et tous pour le très bon travail que nous accomplissons depuis de nombreuses années. Merci.